

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00430 Numéro SIREN : 442 630 000 Nom ou dénomination : A.P.R.
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2023 sous le numéro de dépôt 11945

06 OCT. 2023

sous le n° B 11955

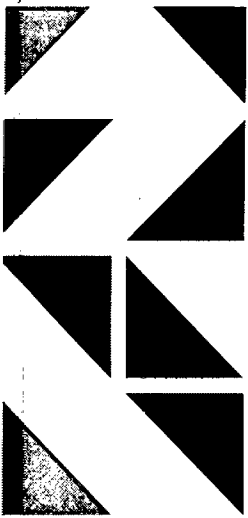
ACTIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	8 439	8 439			755	0,06
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	58 724	56 418	2 306	0,16	2 611	0,19
Autres immobilisations corporelles	215 095	170 602	44 493	3,02	37 380	2,75
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	282 258	235 459	46 799	3,18	40 746	3,00
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	488 845	9 490	479 355	32,59	655 587	48,22
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	110		110	0,01	2 014	0,15
Personnel	450		450	0,03	400	0,03
Organismes sociaux					307	0,02
Etat, impôts sur les bénéfices	17 995		17 995	1,22		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 004		8 004	0,54	9 688	0,71
Autres	964		964	0,07	964	0,07
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	26 373	158	26 215	1,78	26 015	1,91
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	871 082		871 082	59,22	616 350	45,33
Charges constatées d'avance	19 904		19 904	1,35	7 476	0,55
TOTAL (II)	1 433 727	9 648	1 424 079	96,82	1 318 803	97,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 715 985	245 107	1 470 878	100,00	1 359 548	100,00

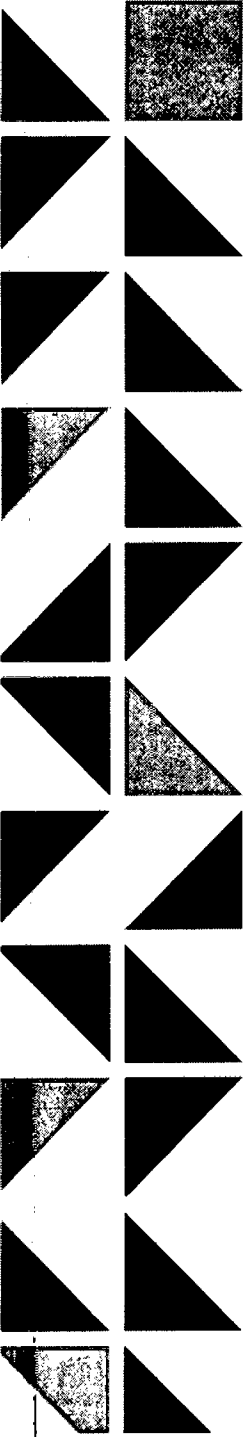
PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	100 000	6,80	100 000	7,36
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	10 000	0,68	10 000	0,74
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	602 393	40,95	533 057	39,21
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	76 314	5,19	104 336	7,67
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	788 707	53,62	747 393	54,97
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	25	0,00	25	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	38 681	2,63		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	208 022	14,14	190 384	14,00
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	207 849	14,13	183 059	13,46
. Organismes sociaux	109 356	7,43	96 201	7,08
. Etat, impôts sur les bénéfices			13 608	1,00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	96 914	6,59	122 602	9,02
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 734	0,46	6 276	0,46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	13 407	0,91		
Instruments financiers à terme	1 182	0,08		
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	682 170	46,38	612 155	45,03
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 470 878	100,00	1 359 548	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	2 159 125		2 159 125	100,00	2 106 710	100,00	52 415	2,49
Chiffres d'Affaires Nets	2 159 125		2 159 125	100,00	2 106 710	100,00	52 415	2,49
Production stockée					-4 757	-0,22	4 757	-100,00
Production immobilisée					933	0,04	-933	-100,00
Subventions d'exploitation					20 966	1,00	3 123	14,90
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	24 089	1,12			78	0,00	5 510	N/S
Autres produits	5 588	0,26						
Total des produits d'exploitation (I)	2 188 802	101,37	2 123 931	100,02	64 871	3,05		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements	573 037	26,54			497 974	23,64	75 063	15,07
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes	514 796	23,84			518 886	24,63	-4 090	-0,78
Impôts, taxes et versements assimilés	19 807	0,92			20 788	0,99	-981	-4,71
Salaires et traitements	694 269	32,15			660 693	31,35	33 576	5,08
Charges sociales	282 151	13,07			249 831	11,85	32 320	12,94
Dotations aux amortissements sur immobilisations	12 514	0,58			9 953	0,47	2 561	25,73
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant					13 640	0,65	-13 640	-100,00
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges	3 832	0,18			123	0,01	3 709	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	2 100 406	97,28	1 971 888	93,60	128 518	6,52		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	88 396	4,09	152 044	7,22	-63 648	-41,85		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances					7	0,00	-7	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés					216	0,01	142	65,74
Reprises sur provisions et transferts de charges	358	0,02						
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)	358	0,02	223	0,01	135	60,54		
Dotations financières aux amortissements et provisions	158	0,01			358	0,02	-200	-55,85
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)	158	0,01	358	0,02	-200	-55,85		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	199	0,01	-134	-0,00	333	248,51		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	88 595	4,10	151 909	7,21	-63 314	-41,67		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	204	0,01					204	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 125	0,05			833	0,04	292	35,05
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (VII)	1 329	0,05	833	0,04	496	59,54		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	85	0,00			5 375	0,25	-5 290	-98,41
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					14 000	0,66	-14 000	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	404	0,02					404	N/S

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)	489	0,02	19 375	0,92	-18 886	-97,47
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	840	0,04	-18 541	-0,87	19 381	104,53
Participation des salariés (IX)	13 121	0,61	29 032	1,38	-15 911	-54,80
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 190 489	101,45	2 124 988	100,67	65 501	3,08
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 114 175	97,92	2 020 652	95,92	93 523	4,63
RÉSULTAT NET	76 314	3,53	104 336	4,95	-28 022	-26,85
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 470 877,68 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 76 314,07 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été préparés conformément au Code de Commerce et au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, homologué le 08 septembre 2014 et modifié par voie de règlements ultérieurs.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 282 258 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	16 633		8 194	8 439
Immobilisations corporelles	320 363	18 972	65 516	273 819
Immobilisations financières				
TOTAL	336 996	18 972	73 710	282 258

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 235 459 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 879	755	8 194	8 439
Immobilisations corporelles	280 372	12 164	65 516	227 020
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	296 250	12 918	73 710	235 459

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	8 439	8 439	0	de 1 à 5 ans
Matériel industriel	58 724	56 418	2 306	de 2 à 5 ans
Amenagements agencements installa	14 571	8 385	6 186	4 ans
Matériel de transport	170 491	133 368	37 123	de 2 à 5 ans
Matériel de bureau et informat	15 032	13 849	1 184	de 2 à 3 ans
Mobilier	15 000	15 000	0	de 4 à 7 ans
TOTAL	282 258	235 459	46 799	

3.2 - Etat des créances = 536 272 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	536 272	536 272	
TOTAL	536 272	536 272	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 9 648 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	17 077		3 437	4 149	9 490
Comptes de tiers	358	158		358	158
Comptes financiers					
Total	17 434	158	3 437	4 507	9 648

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 82 157 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	81 193
Autres créances	964
Disponibilités	
TOTAL	82 157

3.5 - Charges constatées d'avance = 19 904 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 100 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	100,00	100 000

4.2 - Etat des dettes = 643 489 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	25	25		
Fournisseurs	208 022	208 022		
Dettes fiscales & sociales	420 853	420 853		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	13 407	13 407		
Produits constatés d'avance	1 182	1 182		
TOTAL	643 489	643 489		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 260 391 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 277
Dettes fiscales & sociales	240 707
Autres dettes	13 407
TOTAL	260 391

4.4 - Produits constatés d'avance = 1 182 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 159 125 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	447 691	20,73 %
Prestations de services	1 711 434	79,27 %
TOTAL	2 159 125	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 13 121 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	88 396	12 861	75 535
Résultat financier	199	50	149
Résultat exceptionnel	840	210	630
Participation des salariés			
TOTAL	89 435	13 121	76 314

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 82 157 E

Produits à recevoir		Montant
Clients et comptes rattachés :		81 193
	Clients factures a etablr	81 193
Autres créances :		964
	Etat produits a recevoir	964
TOTAL		82 157

8.2 - Charges constatées d'avance = 19 904 E

Charges constatées d'avance		Montant
	Charges constatees d avance	19 904
TOTAL		19 904

8.3 - Charges à payer = 260 391 E

Charges à payer		Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		6 277
	Fournisseurs factures non parvenues	6 277
Dettes fiscales et sociales :		240 707
	Provision congés payés	73 680
	Personnel autres charges à payer	94 750
	Charges sociales sur congés payés	26 619
	Organismes sociaux charges à payer	40 680
	Impôts charges à payer	4 978
Autres dettes :		13 407
	Charges à payer	1 010
	Rrr à accorder	12 397
TOTAL		260 391

8.4 - Produits constatés d'avance = 1 182 E

Produits constatés d'avance		Montant
	Produits factures d'avance	1 182
TOTAL		1 182

A.P.R.
Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros
Siège social : 9, rue de Romelet
21600 LONGVIC
442 630 000 RCS DIJON

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 AOÛT 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 MARS 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 MARS 2023 s'élevant à 76 314,07 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	76 314,07 euros
Distribué à titre de dividendes aux associés Soit 40,00 euros par part	40 000 euros
Le solde	36 314,07 euros
Affecté en totalité au compte "AUTRES RESERVES", Lequel s'élève ainsi à 638 707,29 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 MARS 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. Seuls les associés personnes physiques domiciliés en France ont droit à cet abattement.

Le paiement des dividendes sera effectué **à compter du 4 août 2023.**

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

X

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31.03.2020	20 000 € Soit 20 € par part	20 000 €	-
31.03.2021	35 000 € Soit 35 € par part	35 000 €	-
31.03.2022	35 000 € Soit 35 € par part	35 000 €	

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 AOÛT 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**



